

Suppression passage à niveau n°228 situé à l'intersection de la ligne de COMMENTRY à GANNAT et du chemin pour piéton reliant la rue des Gauthiers du Haut à la rue des Gauthiers du Bas sur le territoire de la commune de COMMENTRY.

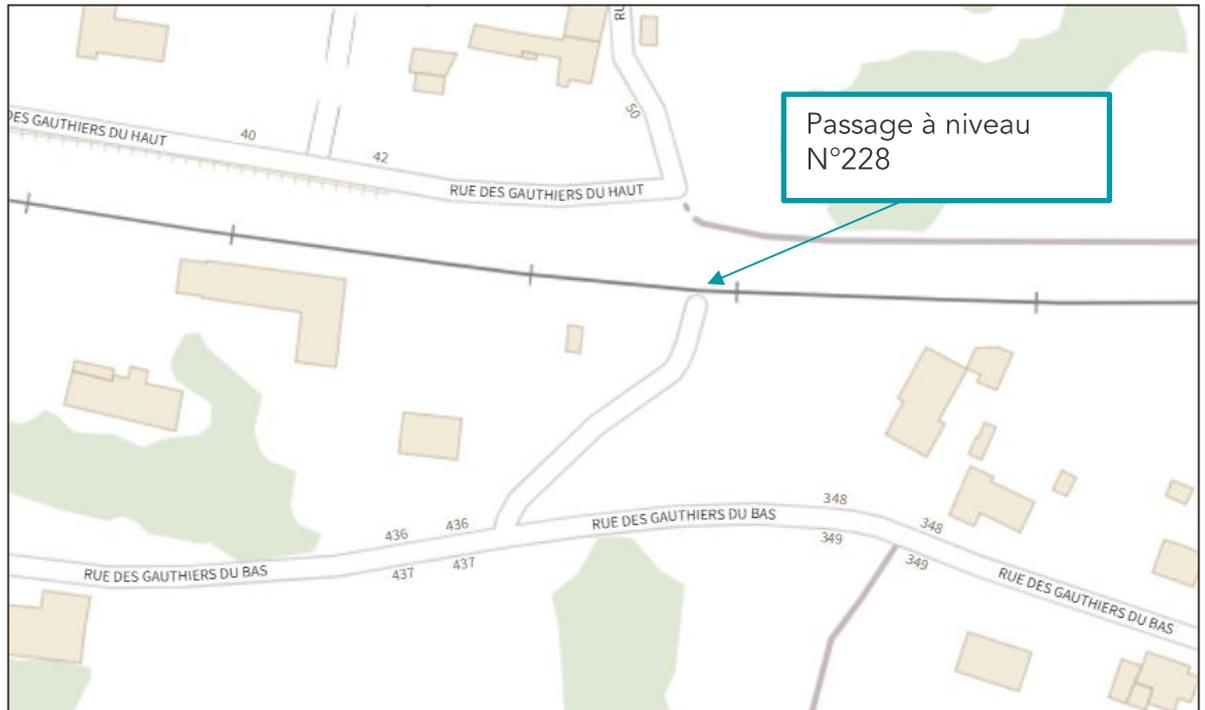
1-Situation actuelle du PN228

Le PN n°228 est un PN de 3ème catégorie : PN ne pouvant être utilisé que par les piétons, à leurs risques et périls, sans surveillance spéciale par un agent du chemin de fer. Situé sur une ligne avec voyageur, il est équipé de portillons équilibrés à la fermeture, non fermés à clé et manœuvrés par les piétons



PN228 à Commentry.



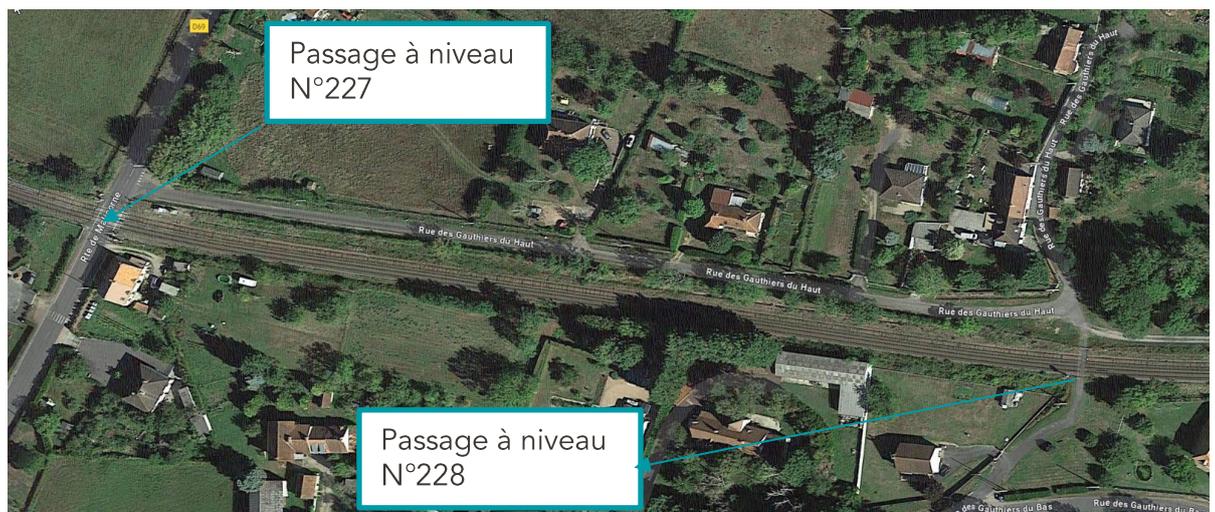


Le PN228 est situé sur la commune de Commentry.

La ligne de COMMENTRY à GANNAT est circulée sur les 2 voies par une moyenne de 20 trains par jour à une vitesse maxi de 95km/h.

Le passage à niveau n°228 permet le franchissement piéton de la section de ligne au niveau de la commune de COMMENTRY entre les quartiers LES GAUTHIERS et LA CROIX DE MAGNIER, un passage à niveau n°227 (RD69) se trouve à 200 m classé en 1^{ère} catégorie équipé d'une signalisation lumineuse automatique avec 2 ½ barrières.

Le chemin menant au passage à niveau 228 trouve son origine depuis la RD69.



2-Modifications proposées

Il est prévu de supprimer le passage à niveau piétons PN228 pour les raisons suivantes :

Les trains circulent, au droit du passage à niveau n°228, à la vitesse maximale de 95 km/h sur les deux voies.

La commune de COMMENTRY a délibéré favorablement à la fermeture du passage à niveau lors de la séance du 13 Février 2021.

Le passage à niveau comporte un profil routier après travaux qui ne permet plus la circulation des piétons dans des conditions de sécurité optimal ce qui a conduit SNCF RESEAU et le gestionnaire de voirie la commune de Commentry à fermer temporairement le passage à niveau.

La traversé de la voie ferrée est possible pour les usagers au passage à niveau n°227 (RD69) qui se trouve à 200 m classé en 1^{ère} catégorie équipé d'une signalisation lumineuse automatique avec 2 ½ barrières.

3-Avantages de la suppression du passage à niveau n°228

La suppression du passage à niveau n°228 permet de retirer du Réseau Ferré National une installation complexe en termes de sécurité pour les usagers piétons susceptibles de traverser la voie ferrée.

4-Travaux à réaliser

Les travaux à réaliser sont simples il s'agit de supprimer les portillons manuels, de déposer les platelages et assurer la continuité de la clôture du Domaine Public Ferroviaire de chaque côté de la voie.

Un accès de service (portillon) sera maintenu côté Rue des Gauthiers du Haut à l'usage exclusif de SNCF RESEAU pour la maintenance des installations ferroviaires.

Les travaux d'aménagement de clôture défensives hauteur 2m seront réalisés dès l'obtention de l'arrêté préfectoral de suppression.